

Des phares jusque sur les Pharaons

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **10 (1872)**

Heft 43

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181988>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

délicatement nuancée, et l'on en saisit toutes les ressources et les beautés.

Le jeu de Mlle Agar est particulièrement remarquable ; souple et plein de grâce dans les moments pathétiques, il s'anime d'énergie, de noblesse et d'ampleur quand l'action devient émouvante, passionnée et hautement dramatique.

Il faut le reconnaître, Mlle Agar est heureusement secondée par les artistes qui l'accompagnent ; tous, comme elle, ont droit à nos justes éloges.

Une réjouissante nouvelle pour les amis de la bonne musique est l'annonce, pour *mercredi 30 courant*, du concert de Milles Martin, de Paris, avec le concours de la Chapelle de Beau-Rivage.

Comme on le sait, Milles Martin sont des artistes de premier ordre, qui jouissent d'une très grande réputation et que nous avons déjà entendues, il y a deux ans, dans un concert qui a eu la plus brillante réussite.

Mlle Joséphine Martin jouera entre, autres, le magnifique *Septuor* de Hummel, et la *Danse syrienne*, pour piano et orchestre, morceau de sa composition, qui a obtenu un très grand succès à Paris.

Mlle Léonie Martin, élève de Mme Cinti-Damoreau, chantera le grand air de la *Muette* et celui du *Pré aux Clercs*.

Il est à remarquer que le grand air de la *Muette* a été enseigné à Mlle Martin par Mme Cinti-Damoreau, qui a créé le rôle.

Ce léger aperçu du programme peut donner une idée des jouissances que cette soirée promet aux nombreux auditeurs qu'elle réunira. L. M.

Petites aménités de ménage :

Une femme fort en colère et s'adressant à son conjoint lâche le mot :

— Tiens, Cyprien, veux-tu que je te dise ma pensée? Eh bien, tu n'es qu'un melon!

Le mari avec le plus grand calme :

— Et dire que tu es faite d'une de mes côtes!

Tracasseries allemandes. — Les Prussiens ont évacué la Haute-Marne, mais ils ne bougent pas de la Marne, où ils paraissent se trouver parfaitement bien; aussi font-ils preuve de la plus mauvaise volonté dans la question des baraquements. Voici ce que dit à ce sujet un correspondant de ce département :

« Les baraques sont terminées et meublées, mais les Prussiens se trouvent bien dans nos départements champenois et ne semblent vouloir les quitter que le plus tard possible.

Aussi inventent-ils mille prétextes futiles pour retarder la réception de nos baraques.

Ainsi, dans une section, ils ont trouvé que les armoires, dont ils avaient donné les dimensions, étaient trop petites et mal placées; il a fallu en refaire d'autres.

Dans une localité voisine, ils ont trouvé que la

peinture était d'une nuance trop claire et ils ont exigé qu'elle fût recommencée.

Enfin, dans une troisième section, ils ont fait remplacer dans le bois des vis par des clous, et dans une quatrième des clous par des vis.

Tout cela est de la plus complète exactitude. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils quittent avec le plus grand regret le département de la Marne, et particulièrement les villes de Reims, de Châlons, d'Épernay. Ils sont très fâchés d'aller dans d'autres départements.

Ces exigences calculées retarderont d'au moins vingt jours leur départ, qui n'aura lieu, d'une manière définitive, que vers la fin de ce mois. »

Des phares jusque sur les Pharaons!

Hier, M. Boisty, ingénieur, est parti de Paris pour se rendre en Egypte. M. Boisty est chargé par le khédivé d'établir des phares au sommet des Pyramides. Des feux, fixes ou tournants, serviront de points de repère aux bateliers du Nil ou aux voyageurs égarés : on les apercevra de quinze ou vingt lieues.

Que penseront les ombres des vieux souverains de l'Egypte, le jour, pour mieux dire, la nuit où elles verront leurs antiques tombeaux, jusque-là respectés, irrévérencieusement employés à l'usage des vivants? Ne s'indigneront-elles point lorsque ces monuments de leur royale grandeur seront profanés par notre civilisation égalitaire et mis au service du menu peuple?

Un mari reprochait, avant-hier, à sa femme, d'avoir divulgué un secret qu'il lui avait confié.

— Ma foi, mon cher ami, fit la jeune femme, quand j'ai vu que je ne pouvais le garder, je l'ai vite mis en dépôt chez une de mes amies, en la priant de s'en charger.

En police correctionnelle :

— Vous avez été pris dimanche au moment où vous vous faisiez passer pour un des cuirassiers de Reichshoffen et où vous demandiez l'aumône, alléguant une prétendue blessure que vous auriez reçue.

— Ma blessure est réelle.

— Cependant, quand les gardiens de la paix vous ont sommé de la montrer, vous n'avez pu le faire.

— Mon président, ma blessure est fermée le dimanche.

Un paysan de Cheseaux, qui vendait régulièrement son eau-de-cerise à des connaissances de Lausanne, l'estima, l'année dernière, malgré l'abondance de la récolte, à un prix beaucoup plus élevé que les années précédentes. Comme on ne s'expliquait pas le fait et qu'on lui en demandait la raison, notre homme, sans se déconcerter, répondit :

— Elle est chère, parce qu'il y avait tellement de cerises cette année que nous n'avons pas eu le temps de les cueillir.